

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Université

La face cachée de la LRU

- Offensive socialiste -

Date de mise en ligne : dimanche 1er mars 2009

Démocratie & Socialisme

La LRU : une loi d'autonomie ?

Pour justifier la transformation radicale des universités que le gouvernement est en train de mettre en place, Nicolas Sarkozy a défendu la nécessité de mettre en place l'autonomie des universités. En effet, selon lui, il faut « libérer nos universités du carcan administratif, centralisé et inefficace qui pèse sur elles et qui les empêche de se transformer en établissements d'excellence universitaire offrant à nos étudiants les formations dont ils ont besoin dans la société du savoir » [1].

C'est parce que l'État ne saurait pas prendre les bonnes décisions, et pas assez rapidement, qu'il se décharge d'une partie de ses responsabilités au profit des conseils d'administration et des présidents d'université. Toutefois, depuis le vote de la LRU, la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur [2] et l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur [3], n'ont pas cessé, bien au contraire, de donner leurs directives aux universités. Dans les faits, ce qui semblait être un désengagement politique de l'État semble n'être qu'une préparation au désengagement financier tout en maintenant les marges de manoeuvre et l'arbitraire du ministère.

Le gouvernement manie la carotte et le bâton

Et si, au fond, il ne s'agissait pas à proprement parler d'une « décentralisation » des pouvoirs mais bien plutôt d'un nouveau principe, basé, comme l'indique d'ailleurs le nom de la LRU, sur la responsabilité des universités ? Sur ce sujet comme sur d'autres, le principe est qu'il faut en finir avec l'assistanat pour mettre en place une société où chacun est supposé maître de son destin et doit assumer totalement les conséquences de ses actes : ceux qui agissent pour le bien seront récompensés, ceux qui agissent mal seront punis. Le « bien » étant défini, bien sûr, par Péresse.

C'est pour cela que Valérie Péresse a lancé une réforme des moyens alloués aux universités : cela servira désormais de vérification a posteriori de la bonne application des directives ministérielles. C'est le même marteau qui frappe, seul le manche est plus court. En ce sens, on a véritablement à faire non pas à une autonomie des universités mais à une dépendance déguisée. La part d'autonomie laissée aux universités consiste à deviner comment évoluer pour plaire au maître. C'est un principe d'ailleurs diablement efficace pour tuer dans l'oeuf toute contestation des présidents d'universités. En effet, la concurrence entre les universités devient de plus en plus féroce pour obtenir les moyens nécessaires pour effectuer une recherche et une formation de qualité. Mieux vaut ne pas mordre la main qui vous nourrit...

Plan de bataille

Le gouvernement Chirac avait essayé en 1986 de mettre en place l'autonomie des universités (loi Devaquet) mais avait dû céder devant la mobilisation étudiante. Cette « défaite » est restée dans les têtes de la droite et les a obligé à inventer une stratégie fine. Après avoir attaqué l'université dans le discours - l'université est responsable du chômage des jeunes, elle n'est pas assez compétitive, les diplômés n'ont plus de valeurs, tout le monde échoue en licence - elle met en place bout par bout une nouvelle « gouvernance » pour les universités : le cadrage national des diplômés est réduit en 2002, les conseils d'administration sont modifiés, le financement par l'État se réduit et devient de plus en plus arbitraire... Au final, l'objectif est de remplacer un système composé de 85 universités de taille moyennes, qui permet une recherche de valeur sur tout le territoire et des diplômés reconnus, par un système à trois

vitesses : 10 universités d'élite, qui seront financées par l'État et les grands groupes industriels (et par les étudiants ?), 20 universités régionales, qui délivreront un savoir minimal pour tous et se spécialiseront dans quelques disciplines (en fonction des entreprises qui voudront bien les financer), 30 universités « de proximité », sortes de « collèges universitaires », établissement de masses qui vivront la pénurie budgétaire et ne bénéficieront plus de liens avec la recherche.

Dossier réalisé par **Mathias Tessier** (44) et **Régis Hémon** (44)

[1] Convention UMP « société de la connaissance » du 4 octobre 2006

[2] La DGES est chargée entre autres de la répartition des moyens entre les universités et de la validation des diplômes

[3] L'AERES est chargée de l'évaluation des chercheurs, des universités et des diplômes